



Édition du 22 novembre 2019

Le journal du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais

GRIEF SSAS : DES AVANCÉES IMPORTANTES !

Depuis le dépôt d'un grief pour contester certaines décisions du Service de soutien à l'adaptation scolaire (SSAS) qui contrevenaient à notre convention collective, la Direction a proposé de remplacer le Comité consultatif sur l'adaptation et l'inclusion scolaires (le CAIS) par un comité de travail qui regrouperait des membres de la Direction des études et du SSAS (Jacqueline, JoAnne Paradis, Chantal Dufresne, Jacques Dumouchel) et quelques profs (du CAIS, du CRT et de l'Exécutif), qui mettrait de côté la facette « inclusion » du CAIS (reléguée à la communauté de pratique sur la question) et qui serait un lieu de consultation et d'échange pour résoudre les problèmes en lien avec le SSAS, tout cela dans le but de mieux répondre aux besoins des communautés enseignante et étudiante et de rétablir le lien de confiance. Les rencontres de ce nouveau comité feront l'objet de compte rendus.

Comité de liaison en lien avec le SSAS (CLS)

Le SSAS doit répondre aux besoins du personnel enseignant qui, lui, veille à évaluer toutes ses étudiantes et tous ses étudiants.

Soucieux de se mettre au travail le plus rapidement possible, nous n'avons pas attendu la prochaine AG avant d'y envoyer quelques personnes représentantes : Jean-François Gaudreau (CAIS), Christian Bernier (CRT) et Lyne Beaumier (Exécutif) se sont présentés au Comité de travail. Certains principes ont d'abord été clarifiés :

- Les conditions de travail sont conventionnées. Un changement à ces conditions doit faire l'objet de négociations avec l'Exécutif du SEECO.
- La responsabilité de l'évaluation revient aux enseignantes et aux enseignants : ce n'est pas au SSAS de décider de quelle façon se feront les évaluations, ni leur transmission, ni à quel moment, ni qui y aura droit (on parle ici de la propension du SSAS à retirer les mesures à celles et ceux qui remplissent mal le formulaire ou qui ne le font pas à temps).

(Suite à la page 2)



Formule 5 à 7 au resto-bar Le Forum de Gatineau !
En plus de souligner la fin de session avec vous, nous recueillerons des fonds pour des paniers de Noël !

NOS ARTICLES

Résumé d'AG	p. 3
Des nouvelles de nos négos	p. 5
FAQ Contrat et annualisation	p. 6
Fermeture de programmes	p. 2

(Suite de la page 1)

- L'approche par compétence est de mise au Cégep. Les compétences d'une étudiante ou d'un étudiant qui n'aurait pas droit à ses mesures ne peuvent être évaluées correctement.

Il a été convenu que la réussite de nos étudiantes et de nos étudiants était notre but commun et que le personnel enseignant était le 1^{er} intervenant pour y parvenir. Un plan de travail a été mis en place afin de revoir un par un les principaux irritants et de trouver des solutions pour que le service soit à la hauteur des attentes. Les deux rencontres qui ont déjà eu lieu sont porteuses d'espoir. L'Assemblée générale a mandaté l'Exécutif, le CRT et le Comité CAIS actuel pour désigner un ou deux membres chacun afin de participer aux rencontres du CLS, qui demande la participation de trois ou quatre membres du SEECO.

DATES D'AG - HIVER 2020

Voici les dates des assemblées générales prévues l'hiver prochain. Soyez cependant avisé qu'en période de négos, les changements sont parfois rapides et inattendus !

- 5 février 2020
- 26 février 2020
- 18 mars 2020
- 22 avril 2020
- 19 mai 2020 dès 9 h (AGS/AGA)

Notez qu'un Conseil syndical aura lieu le mardi 10 décembre à 9 h. Si vous n'avez toujours pas élu votre représentant départemental à cette instance, il est temps de le faire !

DON DE 150 \$ POUR LA RELANCE DU JOURNAL LE DROIT

Parce que nous croyons à l'importance de la presse écrite, en particulier à la présence nécessaire d'un journal régional comme *Le Droit*, un don de 150 \$ a été remis afin de contribuer à la mise en place d'un modèle coopératif qui permettrait de sauver le journal et d'éviter, tout comme les autres journaux du Groupe Capitales Médias, qu'il ne se retrouve entre les mains d'un propriétaire unique. Longue vie au journal *Le Droit* !

Des 4,7 millions de dollars donnés par la CAQ...

Le Comité exécutif a tenu une rencontre avec la Direction des ressources matérielles et financières afin de se faire expliquer comment seraient dépensés les 4,7 millions de dollars supplémentaires annoncés par le gouvernement de la CAQ. Contrairement à ce que nous pensions, seule une partie de cette somme représente de « l'argent neuf ». En effet, près de la moitié, soit 2,2 M\$, sert à couvrir les coûts de convention associés au rangement 23. Est-il besoin de rappeler que cet argent a été annoncé en 2015 ? Malheureusement, aucune somme supplémentaire n'est injectée dans l'enveloppe dédiée à l'enseignement, la laconiquement nommée « enveloppe du E ». Bref, il n'y a rien dans cette annonce pour aider à résorber la surembauche ni soutenir les programmes à petites cohortes.



Quand parfois, l'envoi d'une lettre postale aurait été plus rapide...

Avez-vous déjà eu un délai de réponse inacceptable à un courriel envoyé à la Direction ou à un cadre? On veut savoir ! Communiquez avec nous !

ENTENDU À LA FNEEQ

« La réussite est un processus, non un résultat. »

Résumé d'assemblée générale du 20 novembre 2019

MOT DU PRÉSIDENT

Dans le cadre de la Semaine des professionnelles et des professionnels de l'éducation, le président rappelle l'importance de la solidarité avec nos collègues et leur souhaite bonne semaine. Coté négos, maintenant que les demandes sectorielles et centrales sont déposées, le Conseil du trésor doit répondre d'ici la fin décembre. C'est là que commencera la vraie négociation ! La 1^{re} vague de demandes sera analysée en AG le 11 décembre. Entre-temps, les membres sont invités à se procurer les outils promotionnels disponibles au SEECO (dont la sangle pour cellulaire au slogan *S'unir, Agir, Gagner*) et à s'inscrire à AGIR (voir détails en p.5 du *Plus-Mot*). Enfin, un anniversaire heureux est souligné : Chantal Bédard célèbre ses cinq ans de rémission d'un cancer !

ÉVÉNEMENT ACCIDENTEL

Il est important de remplir une déclaration à la suite d'un accident, aussi minime peut-il sembler, car les blessures et les conséquences peuvent se manifester plus tard. Le formulaire se trouve en suivant ce chemin (sur la nouvelle interface du site du Cégep) :

ICO/Mes communautés/Formulaires/Santé et sécurité au travail/Déclaration d'un événement accidentel.

POUR L'ENVIRONNEMENT

Une gestion du tri sélectif des déchets, une invitation à apporter tasse et ustensiles réutilisables en AG, ustensiles de dépannage 100 % compostables... ce ne sont que quelques-unes des initiatives du SEECO pour veiller sur l'environnement. Votre collaboration est essentielle !

PRIORITÉ D'EMPLOI DE LA FORMATION CONTINUE

Le SEECO a mandaté la partie syndicale du Comité des relations de travail (PSCRT) pour convenir d'une formule de comité de sélection qui conviendra à la fois à l'embauche pour la formation régulière et à la formation continue. Le but est de garantir les mêmes conditions d'embauche et de permettre au nouveau personnel enseignant d'être réputé qualifié dans les deux cas.

ENTENDU EN AG ...

« S'il faut dénoncer toutes les personnes qui font des blagues douteuses, je vais devoir commencer par me dénoncer moi-même. »

CAMPAGNE « 4 ANS, C'PAS GRAND »

Les enjeux de cette campagne sont présentés par Mélanie Rousseau, enseignante en Techniques d'éducation à l'enfance. En somme, toutes les recherches le disent : les CPE sont les mieux placés pour répondre aux besoins des enfants de 0 à 4 ans. Ils offrent un service de qualité (accessibilité des éducatrices, meilleur ratio éducatrice-enfants, repas équilibrés, plus de jours d'ouverture) pour moins cher que la maternelle 4 ans. L'entêtement du gouvernement à vouloir respecter sa promesse électorale est injustifié, il faut prioriser les petits. Une proposition d'appui pourra être ramenée dans une AG ultérieure.



DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

Trois projets ont reçu 500 \$ chacun du SEECO :

- Projet d'activités scientifiques de caractérisation écologique de l'écosystème forestier au Parc national Humboldt à Cuba (TIM, Sciences de la nature, Géomatique, Gestion de commerces, Biotech.)
- Projet d'intégration au Maroc (SLA)
- Projet de stage au Bénin (Soins infirmiers)

Bravo ! Nous vous souhaitons de bons séjours et des expériences enrichissantes !

DON FPSO ET TIRAGE AU SORT DE REÇUS D'IMPÔTS !

Encore une fois cette année, le SEECO offrira 1000 \$ au Fonds populaire de solidarité Outaouais (le FPSO). Dix reçus d'impôts de 100 \$ seront remis aux membres suivants :

Patrick Fillion, Jean-François Gaudreau, Martin Mageau, Mohamed Boukhatem, Joannie Poirier, Pierre-Yves Rochefort, Manon Pelletier, Johane Doyon, Sophie Allaire et Lyne Beaumier.

PROCHAINE AG

Le mercredi 11 décembre à 11 h 30 (F.-L.)

Il sera question de la première vague de consultation sur des demandes sectorielles précises seront à l'ordre du jour : **l'emploi, l'organisation et les relations de travail, ainsi que l'autonomie professionnelle !** Soyez-y !

ANNUALISATION ET RÉCUPÉRATION SALARIALE

Le SEECO a mandaté la partie syndicale du CRT pour poursuivre les pourparlers visant à prévoir des modalités de versement du salaire lors de chevauchement de contrats. Le projet qui en résultera sera soumis à l'Assemblée lors d'une réunion ultérieure.

PROJET INTERCOLLÉGIAL D'ÉTUDE SUR LE CONSENTEMENT, L'ÉGALITÉ ET LA SEXUALITÉ

Le Cégep de l'Outaouais est l'un des cinq cégeps choisis pour établir un portrait des enjeux de harcèlement et de violence à caractère sexuel en contexte collégial. L'objectif est de mieux comprendre les enjeux spécifiques à notre milieu afin d'améliorer les stratégies de prévention et les services de soutien pour la communauté étudiante et enseignante de notre Cégep. Nous sommes donc invités à répondre à un court sondage en ligne :

https://uqamfsh.ca1.qualtrics.com/jfe/form/SV_abjyx0Q8RbBZvRX

Il n'est pas nécessaire d'avoir vécu personnellement ces situations ou d'en avoir été témoin pour contribuer à l'étude. Les réponses sont strictement confidentielles et anonymes.

L'adresse où nous joindre en tout temps pour une question ou un accompagnement :

seeco@cegepoutaouais.qc.ca

RÉFLEXION DE LA SEMAINE

Plutôt que de dire : « T'es vraiment épais ! »

**Dites plutôt :
« Mon ami, la bougie de ton intelligence n'éclairera efficacement ta vie que le jour où tu cesseras de souffler toi-même dessus. »**

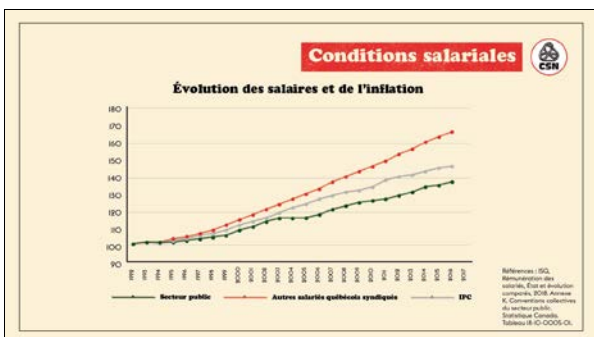
Facebook/MadameConasse

Des nouvelles de nos négos

Voici les nouvelles les plus récentes concernant les négociations de notre convention collective 2020.

Dépôt des demandes centrales et sectorielles

Dans la dernière semaine d'octobre, les cahiers de demandes ont été déposés au Conseil du trésor. Celui-ci doit y donner suite dans les 60 jours. Dans les demandes de la table centrale, l'accent est mis tant sur l'amélioration des conditions de travail et de pratique, notamment en contrant la surcharge de travail et la précarité, que sur l'amélioration des conditions salariales. L'occasion est belle, le gouvernement actuel nage dans les surplus, ceux-là même qui ont été engrangés sur le dos du secteur public pendant l'austérité. C'est le temps de récupérer ces sommes !



Comparaison secteur public (vert), IPC (gris), autres salariés québécois syndiqués (rouge)

Josée Pilon (bureau fédéral), Lyne Beaumier et Christian Bernier (regroupement cégep) sont de ceux qui ont accompagné le comité de négos au Conseil du trésor. De mauvaises langues ont dit que notre président avait l'air d'un casseur de jambes sur la photo ci-dessous... On vous laisse en juger !



Pour parler pour une possible alliance sectorielle avec la FEQ-CSQ

Le 30 octobre dernier, le regroupement cégep a adopté la résolution suivante :

« Que le regroupement cégep mandate ses représentantes et ses représentants pour répondre à l'invitation de la FEC-CSQ afin d'ouvrir un espace de dialogue pour convenir de modalités de coordination dans le respect des orientations et du rythme de consultation établis par le regroupement. » À suivre !

APPLICATION WEB AGIR

AGIR est la nouvelle application Web pour la négociation 2020 du secteur public CSN. On y trouve une information personnalisée et centralisée. Vous y trouverez des documents, des nouvelles, et des informations sur différentes actions en lien avec les négociations. Pour créer votre profil et ainsi recevoir les informations ciblées qui vous intéressent, rendez-vous sur app.secteurpublic.quebec et sélectionnez travailleuse ou travailleur de la CSN/secteur collèges/Cégep de l'Outaouais/enseignement régulier (ou formation continue). Vous serez invité à poser un premier geste qui vous permettra de sensibiliser les députés de la région à nos enjeux, simplement en cliquant sur un lien qui leur enverra directement un courriel personnalisé !



SPÉCIAL CONTRAT ET ANNUALISATION

Nous publions dans cette section les questions les plus fréquemment posées. En tout temps, vous pouvez avoir accès à la **FAQ complète sur notre site** : <http://www.seecofneeq.com/faq>

Que veut dire enseignante ou enseignant non permanent (communément appelé « précaire ») ?

L'enseignante ou l'enseignant non permanent n'est pas assuré d'avoir un contrat annuel chaque année. Sa charge de travail peut varier d'une session à l'autre. Son salaire est calculé selon sa charge de travail.

Qu'est-ce qu'une enseignante ou un enseignant permanent ?

L'enseignante ou l'enseignant permanent est assuré d'avoir un plein salaire annuel, à moins qu'elle ou il ne soit déclaré MED (mise en disponibilité). Une MED peut survenir à la suite d'une baisse d'inscriptions ou d'une fermeture de programme. Pour plus d'information sur les MED, il est possible de consulter le *Guide FNEEQ MED, suivez le guide !*, accessible sur notre site web.

Comment acquérir la permanence ?

La permanence peut s'acquérir de plusieurs façons qui nécessitent toutes minimalement l'obtention d'un poste et de quelques années d'expérience. Vous pouvez consulter le *Guide des droits des non-permanents* rédigé par la FNEEQ et accessible sur notre site web.

Est-ce que les enseignantes ou les enseignants permanents ont besoin de signer un contrat ?

Non. La permanence est l'équivalent d'un contrat permanent.

Qu'est-ce qu'une enseignante ou un enseignant à temps complet ?

Selon la convention collective, il s'agit d'un "enseignante ou enseignant engagé à ce titre par le Collège par un contrat d'engagement de douze (12) mois pour assumer une charge complète à l'enseignement régulier ou pour combler une charge à temps complet à la formation continue, conformément à la convention collective". Il faut donc avoir un contrat annuel pour être considéré à temps complet. Un non permanent ayant un contrat pleine charge session n'est donc pas considéré temps complet, même si ça charge individuelle (CI) est égale ou supérieure à 40.

Qu'est-ce qu'un contrat à temps complet ?

C'est un contrat annuel. Il est impossible d'avoir un contrat à temps complet pour une session seulement. Un contrat d'une session avec une CI supérieure ou égale à 40 est tout simplement un contrat pour une pleine charge session.

(Suite à la page 7)

(Suite de la page 6)

Est-il possible d'avoir un contrat à temps complet dès l'automne ?

Oui, si vous occupez un poste ou si vous avez un contrat annuel de remplacement (par exemple, si un enseignant est en congé sans salaire pour une année complète, le Cégep offrira un contrat annuel de remplacement).

Que veut dire le terme "annualisation" ?

C'est la transformation d'un contrat à temps partiel en contrat à temps complet. Vous recevez alors rétroactivement un plein salaire annuel et vous obtiendrez 1,0000 année d'ancienneté.

Comment faire pour être annualisé ?

La façon la plus simple est d'avoir une CI égale ou supérieure à 80. La répartition entre les sessions d'automne et d'hiver peut être inégale. Par exemple, un enseignant ayant une CI de 34 à l'automne se verra annualisé si sa CI est de 46 à l'hiver.

En plus de ma charge de cours (CI), qu'est-ce que je peux faire pour me permettre d'être annualisé ?

Les heures de suppléances, les heures d'enseignement à la formation continue et les cours d'été peuvent compléter une tâche et permettre à une enseignante ou à un enseignant d'être annualisé. Toutefois, il faut un minimum de 50 de CI pour que l'annualisation soit possible.

À NOUS LA PAROLE

L'équipe du Plus-Mot vous invite à sortir de l'ombre et à prendre la parole dans votre journal syndical. Faites-nous parvenir vos articles, vos réflexions, vos opinions, vos caricatures, vos dessins, vos vidéos, vos liens ... seeco@cegepoutaouais.qc.ca

MANDAT DU PLUS-MOT

Publier des articles portant sur des sujets d'intérêt syndical, social ou autre nous intéressant en tant qu'enseignants ou qui s'intéressent à l'enseignement. (AG 26 octobre 2016)

Comment faire pour calculer le nombre d'heures requises pour me faire annualiser ?

En utilisant la formule $CI/80 + n/525 = 1$. Il suffit d'isoler la variable "n". Si votre algèbre est un peu loin : $n = (1 - (CI/80)) * 525$. Votre CI doit minimalement être de 50, sinon l'annualisation n'est pas possible.

Vous avez des questions? N'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel au SEECO@cegepoutaouais.qc.ca.

À CETTE ÉPOQUE DE L'ANNÉE...

MAUX DE TÊTE DES RCD

Migraine



Hypertension



Stress



LA TÂCHE



imgflip.com

Rencontre CNPEPT et fermeture de programmes

GRANDES DÉCEPTIONS !

La Commission des études du 22 octobre dernier a mandaté la Direction des études afin de faire valoir les demandes adoptées en Assemblée générale du SEECO auprès de la Fédération des Cégeps (et de toute autre instance pertinente) en vue de suivis auprès du Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT), dont la réunion était prévue le 25 octobre 2019. Nous demandions un moratoire sur la fermeture des programmes de Techniques de comptabilité et de gestion, de Gestion de commerces et de Techniques de bureautique, une étude sérieuse et transparente sur la révision de ces programmes et la mise sur pied de coordinations nationales de programme et de discipline. La CÉ s'est également permis d'ajouter qu'elle souhaitait un moratoire sur toutes les révisions de programmes jusqu'à ce que les processus aient été revus de sorte à assurer une consultation réelle et transparentes des disciplines concernées.

Les directions, qui se disaient nos alliées, n'ont pas tellement porté notre parole.

Selon les échos de la représentante CSN qui était présente et qui a été la seule à inscrire sa dissidence concernant cette fermeture de programmes qui ressemble de plus en plus à un effort de rationalisation, les directions, qui se disaient nos alliées, n'ont pas tellement porté notre parole. Cette situation est d'autant plus décevante qu'à cette rencontre, la représentante de toutes les

directions des études du réseau pour la Fédération des cégeps n'était nulle autre que... Jacqueline LaCasse, notre propre DÉ !

Il est vrai que le ministère a apporté certaines modifications qui ont peut-être plu à nos directions, mais qui sont loin d'être satisfaisantes pour nous : pas de moratoire, mais six mois de prolongation; pas d'étude sérieuse (on ne refera pas l'analyse de profession, même si elle a été bâclée), mais on s'engage très vaguement à consulter un peu plus; pas de recul sur les fermetures injustifiées, mais une promesse de permettre des compétences au choix, comme un programme à la carte... ce qui contrevient sérieusement à l'idée du DEC national.

Comment la directrice des études a-t-elle pu penser que ces grenailles répondaient à nos demandes ?

Confrontée à nos questions lors de la CÉ du 12 novembre, elle a très franchement avoué qu'elle n'avait jamais cru à un moratoire ou à une reprise de l'étude... et qu'elle n'avait pas le mandat d'intervenir pour les autres demandes. La partie syndicale de la CÉ compte revenir sur ce revirement de situation inattendu.

Un plan d'action a été annoncé lors du regroupement cégep des 14 et 15 novembre, car nous n'avons pas dit notre dernier mot. Nous irons rappeler les résolutions prises en CÉ à la Direction générale et au Conseil d'administration. De plus, une campagne nationale se prépare afin de faire valoir qu'*un DEC, c'est un DEC, partout au Québec*, et que l'expertise enseignante est au cœur des programmes.

